

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 528
N/REF : 1/01/2025 50H27 C:025500 I:02939

**SDC '27-29 Bld de l'Eyrole'
C/O REGIE ROSIER
12 RUE DU LT COLONNEL PREVOST
69006 LYON**

IMMEUBLE : L'EUROPE
27-29 BD DE L'EUROPE
69110 STE FOY LES LYON

Vaulx en Velin, le 01 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : GAINES VO- PREVOIR AFFICHAGE - SONNER CHEZ LES OCCUPANTS
ACCES VIGIK A L'ARRIERE BAT. ACCES INTERPHONE A L'AVANT BAT.

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : Mme m . PUIER

=====
OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 2 GAINES VIDE ORDURES DE 5 NIVEAUX,
2 RECEPTACLES, 4 CONTAINERS DE 240 LITRES, 2 POUBELLES DE 60 LITRES

AFFICHAGE LE 29/07/2025

NOTRE INTERVENTION DU 01/08/2025

OBSERVATIONS : ZD LCOMPTER EMAIL en CC le 01/08/25 a 16H53 m.pupier@regie-rosier.com
ZD LCOMPTER Email envoyé le 01/08/25 a 16H53 M. J-F. NUGUES
ZD LCOMPTER EMAIL en CC le 01/08/25 a 16H51 m.pupier@regie-rosier.com
ZD LCOMPTER Email envoyé le 01/08/25 a 16H51 M. J-F. NUGUES

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT	
1,00	Nettoyage 2 Gaines V.O/Containers	255,95		255,95
1,00	Remise a titre commercial -15%	15,00%		-38,39
TOTAL H.T.				217,56
T.V.A. a 10,00%				21,75
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>239,31</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.